

Communiqué de Presse

Paris, le 15 octobre 2026

PPL rapports locatifs : France urbaine appelle à conforter la liberté d'action des territoires

France urbaine prend acte de l'adoption, mercredi 14 octobre, par la commission des affaires économiques du Sénat, de la proposition de loi visant à retrouver la confiance et l'équilibre dans les rapports locatifs. Le texte prévoit désormais la prolongation de deux ans de l'expérimentation de l'encadrement des loyers, qui devait arriver à échéance en novembre 2026.

France urbaine salue le travail engagé par le député Iñaki Echaniz, à l'origine de cette proposition de loi. L'association souligne également la prise en compte, par la commission sénatoriale, de la volonté des collectivités déjà engagées dans l'expérimentation de l'encadrement des loyers de pouvoir poursuivre leur action.

Auditionnée le 5 octobre par la sénatrice Amel Gacquerre, rapporteure du texte, France urbaine a rappelé sa position : l'encadrement des loyers doit rester un outil à la disposition des élus locaux, mobilisable sur la base du volontariat dans les territoires confrontés à une tension avérée du marché locatif. Il ne constitue ni une réponse universelle ni une solution suffisante à la crise du logement, mais peut compléter les autres leviers des politiques locales de l'habitat.

Si la prolongation proposée permet d'éviter une interruption du dispositif, elle ne répond pas pleinement aux attentes exprimées par France urbaine, notamment en matière de pérennisation, d'ouverture à de nouveaux territoires volontaires et de lutte contre les pratiques de contournement.

Plus largement, cette discussion rejoint les travaux de France urbaine sur la décentralisation des politiques du logement et le renforcement des autorités organisatrices de l'habitat. Les territoires doivent pouvoir choisir les outils adaptés à leurs réalités locales et disposer des compétences, des données ainsi que des moyens financiers nécessaires pour les mettre en œuvre.

À l'approche de l'examen du texte en séance publique au Sénat, le 21 octobre, France urbaine appelle à poursuivre les échanges parlementaires pour consolider un dispositif fondé sur la confiance accordée aux élus locaux et sur leur capacité effective à agir.

Contacts presse

Mathilde Van Renterghem / m.van-renterghem@franceurbaine.org / 06 86 76 30 56
Océane Hocepied / o.hocepied@franceurbaine.org / 06 52 33 18 62

À propos de France urbaine

France urbaine est l'association de référence des métropoles, grandes villes et grandes intercommunalités françaises, représentant plus de 30 millions d'habitants sur l'ensemble du territoire national. Elle fédère 106 collectivités de toutes sensibilités, unies par une conviction commune : les territoires urbains constituent un moteur essentiel du développement, de l'innovation et de la cohésion nationale. Elle porte la voix du fait urbain dans le débat public, œuvre à faire reconnaître la contribution des villes aux politiques nationales et européennes, et prône la décentralisation de l'action publique, pour davantage d'efficacité et de démocratie. La cohérence, la recherche du dialogue et la force de proposition fondent son action.